Saint-Colomban la nature habitée

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 02 JUIN 2015 À 18H00

ORDRE DU JOUR

4	4	O a	ـ اـ	۱.		
ı	.1	Ouverture	ae	ıa	seance	-,

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;
- 2.2 Autorisation au directeur général d'émettre un avis dénonçant une situation d'harcèlement psychologique;
- 2.3 Autorisation au directeur général de transmettre une lettre d'excuses dans le cadre d'une situation d'harcèlement psychologique;
- 2.4 Autorisation de signature d'un entente et transaction avec le syndicat;

3. <u>SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME</u>

3.1 Aucun.

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Aucun.

5. <u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE</u>

5.1 Aucun.

6. <u>SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS</u>

6.1 Aucun.

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

7.1 Aucun.

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE